

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 26 juin 2025

Authume - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Bernard GUERRIN

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 66
Nombre de procurations : 9
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 19 juin 2025
Date de publication : 3 juillet 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette
MICHAUD Dominique	THEVENIN Hélène	MBITEL Mohamed
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	TRONCIN Dominique	MIRAT Maryline
DAUBIGNEY Jean-Michel	CHEVAUX Bruno	REBILLARD Jean-Michel
JEANNET Nathalie	ROBERT Jean-Claude	ROCHE Paul
MEUGIN Olivier	MATHIOT Agnès	BREMOND Gabriel
GUERRIN Bernard	GINDRE Denis	RIOTTE Christine
SOLDAVINI Grégory	VERNE Pierre	CHAPIN Jean-Paul
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	JEANNEROD Georges
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAUTARD Christophe	DIEBOLT Alain
MONNERET Christophe	ANTOINE Patricia	PANNAUX Joël
ROY Jean-Yves	BERTHAUD Mathieu	GUIBELIN Hervé
CALINON Séverine	CHAMPANHET Stéphane	MILLIER Cyril
CROISERAT Jean-Luc	CUINET Jean-Pierre	VIVERGE Patrick
GAGNOUX Jean-Baptiste	DELAINE Isabelle	DAVID Françoise
GUIBELIN Marie-Rose	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
HOFFMANN Maurice	DRAY Frédérique	SANCEY Pascal
LEPETZ Joëlle	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
MANGIN Isabelle	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
PECHINOT Jacques	JABOVISTE Philippe	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	

Conseillers suppléés

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine
BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David	LABOUROT Céline suppléée par PESENTI Bruno

Conseillers absents ayant donné procuration

LEFEVRE Jean-Philippe donne procuration à DOUZENEL Alexandre
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia
GOMET Nicolas donne procuration à HERRMANN Nadine
GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à MARCHAND Sylvette
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude
CALLEGHER Aline donne procuration à DEJEAN Sylvie
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LACROIX Olivier	DRUET Timothée	MATHEZ Christian
BONIN Jean-Luc	EMONIN Laurent	GINET Gérard
PAUVRET Emeric	GRUET Olivier	LAGNIEN Jacques

Objet : Convention de servitude de passage de canalisation d'assainissement sous domaine privé sur la commune de Parcey

Rapporteur : Monsieur Thomas RYAT

Suite à la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite Loi NOTRe, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est vue transférer les compétences eau potable et assainissement au 1er janvier 2020.

Dans le cadre de ce transfert de compétence, la collectivité doit recenser les ouvrages nécessaires à l'exploitation et à la gestion du service d'assainissement.

A la suite de ce recensement, il est apparu qu'une canalisation sous domaine privé et mise en service depuis plusieurs années, et qu'elle doit désormais être prise en charge par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Cette canalisation traverse en souterrain des parcelles privées. Il est donc nécessaire de régulariser cette situation par l'établissement d'une convention de servitude de passage et d'entretien avec les propriétaires concernés, à savoir :

- La SCI SEVE DE VIGNE pour la parcelle ZK n°72
- Monsieur Patrick PEREZ pour la parcelles ZK n°170
- Madame Jacqueline BOUQUERAND pour la parcelle ZK n°177
- Monsieur Gérard RICHARD pour le parcelles ZK n°67 et 198
- Monsieur Philippe RICHARD pour les parcelles ZK n°201 et 262
- Madame Sandrine LAGALICE pour la parcelle ZK n°158
- Monsieur Gérard CUYNET pour la parcelle ZK n°169

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** la convention de servitude de passage de canalisation d'assainissement sous domaine privé sur la commune de Parcey, ci-annexée,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention correspondante ainsi que les actes administratifs ou notariés à intervenir ou tout document y afférent.

SCRUTIN	POUR : 75	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Services Techniques
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- SCI Seve de Vigne - 36 rue de Veuglotte, 21800 Quétigny
- Monsieur Patrick PEREZ- 4 rue des Magnolias, 39100 Parcey
- Madame Jacqueline BOUQUERAND - 29 Bd Saint Denis, 92400 Courbesoie
- Monsieur Gérard RICHARD - 26 Route Nationale, 39100 Parcey
- Monsieur Philippe RICHARD - 17 rue Louis Gerriet, 39100 Parcey
- Madame Sandrine LAGALICE - 3 rue des Aubépines, 39100 Parcey
- Monsieur Gérard CUYNET - 1 rue des Glycines, 39100 Parcey

*Fait à Authume, le 26 juin 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Jean-Pascal FICHERE.



